



N8-00231
578200
philo

Filière : BL

Session : 2023

Épreuve de :

Philosophie

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numéroté chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

Composition de philosophie

Sujet : Qu'est-ce qui fait autorité ?

« C'est un métier que de faire un livre, comme de faire une pendule. Il faut plus que de l'esprit pour être auteur. » C'est ainsi que La Bruyère, dans le livre III de ses Caractères justifie sa position d'auteur. Jean-Marc Schaeffer, dans « ~~Assez auteurs~~ auteurs » rappelle qu'avant de se baser sur l'engouement des lecteurs, l'autorité de La Bruyère s'est construite en faisant appel à la figure mythifiée du grec Théophraste. On voit donc bien ici que l'autorité n'est jamais donnée d'avance mais toujours construite, tandis que sa source peut se modifier dans un processus dynamique.

L'autorité se définit en effet d'abord comme une relation entre deux termes (ici l'auteur et ses lecteurs), dont il s'agit donc d'étudier le fait respectif au sein de la relation d'autorité. Le terme de départ de la relation est-il toujours une personne ? Si La Bruyère fait appel à un auteur antique comme source d'autorité, on voit bien que Théophraste est ici le support d'une autorité plus large et historique, celle de la parole accordée et reconnue aux Humanités grecques durant le XVII^{ème} siècle. De la même manière, le politicien est davantage le dépositaire d'une autorité que sa source, celle-ci étant de nature politique. Ces deux exemples nous montrent que l'autre terme de la

relation peut lui-même être de plusieurs natures : un homme ou un groupe social donné, voire un peuple au sein d'une société. Le second terme a nécessairement une part active dans la relation d'autorité. En effet, puisqu'elle est relation, l'autorité suppose une double activité qui se rejoint dans un troisième terme (la relation donc) qui homogénéise la part de chaque terme, afin que la relation soit possible. On pourrait se demander si cette homogénéité entre l'auteur et celui qui « subit » ou reçoit l'autorité ne pourrait pas résider dans une coïncidence entre les deux termes. L'identité des deux termes rendrait alors possible une autorité non pas relative (relation) mais absolue.

À l'inverse, une relation d'autorité qui perdrait cette homogénéité de double activité au profit d'une seule activité, celle de l'auteur, et d'une ~~activité~~ passivité de celui qui subit la relation, ne serait plus relation d'autorité mais pure force de coercition ou basculement dans l'autoritarisme, c'est-à-dire l'autorité pour elle-même et qui oublie l'autorisation (du sujet qui la reçoit) qui la rend possible.

Si l'autorité est comme on le voit un processus dynamique entre deux termes, on pourrait se demander si une pluralité d'autorités sont possibles simultanément, et de là les peuvent-elles s'opposer entre elles si elles commandent au même terme d'arrivée. L'exigence immédiate peut être contredite par la science, qui elle-même peut être renversée en cause pour des motifs politiques (le complisme par exemple). Si plusieurs autorités, aux bases différentes donc, selon les contextes, ont-elles une source commune ou bien chacune possède-t-elle la sienne ? Si une autorité absolue et non relative est possible, subordonne-t-elle les autres formes d'autorité, ou bien son champ d'application est d'une autre nature que celui des autorités relatives ? À l'inverse si l'autorité est toujours relative et historique, liée à un contexte social donné,

qu'est-ce qui fait passer après le passage d'une source d'autorité à l'autre?
Et que se passe-t-il entre ces deux moments, la transition pourrait-elle prendre
la forme d'une anarchie (an-archie), absence de commandement?

Il faudrait d'abord voir comment les divers sources d'autorité sont hiérarchisées
selon le degré d'universalité qui en est à l'origine, permettrait de penser
une autorité absolue et rationnelle dans le champ pratique. Toutefois, le caractère
négatif de ce critère d'universalité pratique nous invite à réexaminer l'autorité et ses
divers formes positives dans l'expérience telle qu'éprouvée par le sujet.

Il faudrait enfin voir que l'autorité qui se manifeste dans l'interaction sociale
a sa source dans un certain développement historique et économique donné.



Différentes sources d'autorité coexistent dans notre rapport à l'expérience,
mais une autorité absolue et autonome, qui éterniserait tout risque de passage
de l'autorité à l'autoritarisme, apparaît possible.

Dans le champ de l'expérience et du sujet réceptacle de
l'autorité, divers sources ~~coexistent~~ coexistent. La sensibilité semble être
la première source d'autorité. Et que la nature, terme extérieur au sujet,
se donne dans l'expérience est difficilement contestable. Je ne peux pas dire
que je ne vois pas ce que je vois. Si la sensibilité est la première
source d'autorité qui s'applique au sujet, sa force apparaît bien faible.

En effet, l'expérience immédiate peut être réfutée par la réflexion et la science, dans la mesure où nos sens sont parfois faillibles. La faiblesse relative de l'autorité de la sensibilité vient peut-être de l'activité minimale du sujet qui la rend possible : comme les yeux dans le cas de la vision. De ce fait de vue là, la réflexion scientifique apparaît comme une source d'autorité plus forte, bien que le terre de départ, la nature, soit la même. Dans les Prolegomènes à toute métaphysique future, Kant distingue jugement sensible et jugement d'expérience, lequel nécessite une activité non seulement de la sensibilité mais aussi de l'entendement. La capacité de l'entendement pur (des Catégories) à subsumer, via le schème transcendantale de l'Imagination pure (qui homogénéise sensibilité et entendement), la matière sensible dans les formes a priori du jugement, cette capacité permet de donner un caractère apodictique au jugement d'expérience. La valeur de l'autorité réside dans la loi de la nature que construit l'entendement et applique à l'expérience sensible. Dans la 2nd préface de La Critique de la raison pure, Kant perd l'image du juge qui doit « faire répondre la nature », a tenu d'une main la loi formulée par l'entendement et de l'autre l'expérience que l'imagination a formulée pour faire répondre la nature. Or voit donc ici que la condition d'une autorité universelle (à l'échelle de l'homme) et apodictique (loi) de la nature, tel que donnée dans la sensibilité, est que la relation d'autorité soit momentanément retournée. C'est bien le scientifique qui cherche à ce que les lois de la nature, dérivées par la science, fasse autorité. Pour cela, c'est lui qui perd les devants pour construire l'autorité de cette relation. Kant, dans les Prolegomènes, donne un exemple du changement passage du jugement sensible au jugement d'expérience : passer de "il y a du soleil" et "la pierre est chaude" (deux données sensibles) à "le soleil réchauffe la pierre". C'est l'entendement qui fait le lien entre les divers données sensibles, permettant de fonder une autorité universelle dans la science.

Emplacement QR Code	Filière : <u>BL</u>	Session : <u>2023</u>
	Épreuve de : <u>Philosophie</u>	
Consignes <ul style="list-style-type: none">• Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer• Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir• Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)• Numéroté chaque page (cadre en bas à droite)• Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre		
<p>Néanmoins, tout universelle que cette relation d'autorité soit, elle n'en est pas moins relative et l'activité du sujet peut toujours être remise en cause. La Dialectique transcendantale et l'autonomie de la liberté dans la <u>Critique de la raison pure</u> montre que cette autorité peut toujours être remise en cause et réduite à un simple déterminisme pathologique. Si la science est source d'autorité, l'impossibilité de connaître la liberté (nouveau) en limite forcément la portée. Il n'y aurait alors pas d'autorité possible sans liberté, puisque plus de relation entre deux termes actifs, mais un simple mécanisme global et déterministe. Il y aurait ainsi une forme d'« autoritarisme » de la détermination naturelle, bien que celle-ci ne soit jamais intentionnelle et consciente. Tout considéré que la sortie de l'hétéronomie (sans extérieures) au profit de l'autonomie est possible à défaut d'être connaissable. Si l'autonomie de la liberté est dynamique et non mathématique, elle peut ainsi se penser la liberté sur le mode des « comme si ». L'autorité absolue (non relative) de l'autonomie, garante d'une est universalité non plus seulement anthropologique et naturelle, mais rationnelle, ne se peut penser pour Kant que dans le domaine pratique. C'est le sens de l'impératif catégorique (<u>Critique de la raison pratique</u>) : il s'impose à moi, de l'intérieur, puisque pure forme (non matériel) à priori qui m'impose d'agir d'une certaine manière, ou plutôt m'indique</p>		
		5 /

d'entre certains actes, puisque l'acte moral et la condition d'universalisation (exiger son acte en la universel) est toujours un critère négatif et limitatif. Si cette autorité de la raison pratique s'impose à tout être rationnel par un sentiment de pur respect pour la loi morale, elle n'en est pas moins faillible. Le passage de l'objectivité formelle du motif à l'adhésion subjective du mobile peut être empêché par des affects. La volonté qui, capable d'agir non d'après des lois mais d'après la représentation de la loi, peut être perturbée par des désirs pathologiques. Si l'homme a toujours conscience objectivement (via le respect) de ce qu'il doit entreprendre, cette autorité morale peut passer du nécessaire au général (Fondements de la métaphysique des mœurs), sujet au exception, lorsqu'il s'applique dans l'ordre des phénomènes.

Ainsi, si l'autorité rationnelle de l'autonomie est possible, elle demeure un horizon ou un espoir de la raison. Dans sa pensée historique et politique, Kant considère tout de même que cette horizon, bien que concept négatif inatteignable, doit guider l'action politique et sociale des hommes. Kant considère que Rousseau n'est pas allé assez loin dans sa pensée d'une autorité politique qui serait légitime. Le genevois a certes bien vu, dans sa critique de Grotius au début du Contract social, que le droit du plus fort n'est pas un droit, puisque précisément son principe se contredit lui-même : le droit du plus fort est renversé par plus fort que lui. Ainsi, ce prétendu droit n'est pas relation d'autorité mais contraire autoritaire. De même, ^{Ainsi} un souverain ne peut être à l'origine de la formation d'un peuple, au moins il règne de manière autoritaire sur un agrégat. L'autorité est légitime lorsqu'elle procède non de la contrainte extérieure, mais de l'obligation que prend un peuple

ce qui de chacun de ses membres, et de chacune de ses membres auprès du peuple. La capacité d'un groupe d'homme à se constituer comme peuple, sous l'obligation réciproque de la volonté générale, est ce qui fonde une autorité politique légitime et reconnue activement de tous. Le Souverain se donne à lui-même, à l'Etat (passif), ses propres lois. Chaque membre est citoyen actif dans le Souverain et ~~un~~ sujet passif dans l'Etat. C'est l'auto-nomie politique qui fait autorité, qui la fonde comme universel à l'échelle du peuple. D'une certaine manière, Kant élargit la perspective politique Rousseauiste et cherche à fonder une volonté qui ne soit pas simplement générale, mais rationnellement universelle, orientée vers l'idée négative de Paix perpétuelle. Ainsi, les peuples entre eux seraient encore à l'Etat de nature (idée d'une histoire universelle d'un état de non-cosmopolitique) et l'hégémonie d'un peuple sur un autre est toujours autoritaire, au contraire ceux commandement de la raison. ~~Cela~~ Cela permet la forme explicite, dans la Doctrine du droit, d'un veto de la raison face à la guerre, puisque celle-ci est contraire à la loi morale. C'est donc bien l'autorité morale qui fonde l'autorité politique et en garantit la non-contradiction. A la fin de Vers la paix perpétuelle (appendice), Kant affirme bien que la morale est toujours condition restrictive de la politique, et que l'horizon de paix perpétuelle doit être le combat politique du règne des fins.

⊗

⊗

⊗

Ainsi, si l'exercice du sujet est soumis à plusieurs sources d'autorité parfois contradictoires (sensibilité et science), c'est bien l'horizon pratique de l'autonomie qui apparaît comme l'autorité absolue et non relative, puisque relation du sujet rationnel à lui-même, avec la volonté bonne comme

moyen terme. Toutefois, n'y a-t-il pas le risque ici de perdre le caractère positif et normatif de l'autorité telle qu'elle s'éprouve dans l'expérience individuelle? Le caractère négatif de cette autorité absente en limite la portée, et il s'agit de voir comme d'autres formes d'autorité, relatives mais non moins normatives, s'applique dans l'expérience du sujet.

¶

L'autorité est avant tout quelque chose qui s'éprouve subjectivement dans l'expérience, laquelle est toujours le lieu de manifestation de cette autorité.

Dans son caractère positif et normatif, l'autorité est entièrement ancrée dans l'expérience, c'est là qu'elle y trouve sa source et son application. La position hautaine oubliée que l'autorité qu'éprouve le sujet se place d'abord dans son rapport subjectif au monde. L'autorité est une relation de co-construction qui prend place d'abord et avant tout dans l'expérience du sujet. L'autorisation de la relation que donne le sujet est une certaine adhésion ou intention subjective. Sa source elle-même ne peut être qu'un sujet agissant dans une relation intersubjective. On date l'émergence de la figure de l'auteur dans l'histoire littéraire à Montaigne ou Robelin. Le prologue de Yanguentua tout autant que l'avis aux lecteurs des Essais montre toute la proximité de l'auteur et de ses lecteurs. Chez Montaigne particulièrement, l'autorité du texte se déplace dans un dialogue sans cesse renouvelé avec son lecteur. La littérature, ou l'art en général, si elle comporte des auteurs, ce sont avant tout des sujets qui informent l'expérience même de celui qui reçoit cette autorité. Dans Le côté de Guernate,

Emplacement QR Code	Filière : <u>BL</u>	Session : <u>2023</u>
	Épreuve de : <u>Philosophie</u>	
Consignes <ul style="list-style-type: none">• Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer• Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir• Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)• Numéroté chaque page (cadre en bas à droite)• Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre		

Proust évoque la figure de l'artiste comme celui qui parvient à inscrire sa « vision », son « style », dans l'expérience quotidienne de son public. Prenant l'exemple de Renan et de la révolution impressionniste, il écrit que les faits deviennent des Proust, les rues deviennent des Proust, les fleurs deviennent des Proust. Si l'auteur est celui qui informe l'expérience individuelle de son public, cela est seulement possible par l'acte de ce dernier. C'est ce qu'il thématise dans Le Temps retrouvé : il s'agit de fournir un effet de lecture pour retrouver en soi-même l'imaginaire de l'auteur, sa « vision », ou comme il le dit joliment dans ses Essais « l'air de la chanson sous les paroles ». Cette perspective pour ainsi dire illentée a que dit Bergson dans « La perception du mouvement », l'art dispose d'une autorité primordiale car elle offre un rapport désintéressé au réel et contribue à retrouver l'intuition première, éternelle et temporelle, perdue dans l'immédiateté de l'analyse. Ainsi Proust fait-il écrire : « La seule vie réellement vécue, c'est la littérature ».

Si l'art offre une forme d'autorité de premier plan dans notre rapport au réel, en tant que il contribue à l'informer, cette autorité n'est pas unique. Merleau-Ponty, dans la Phénoménologie de la perception montre qu'il ne s'agit pas de distinguer sur le mode kantien, la matière de sa forme spatio-temporelle a priori (Esthétique transcendantale), mais bien

plutôt redonné à la notion de « sens » toute son épaisseur (« Le sentir »).
 Il ne s'agit plus de dissocier âme et corps puisque les deux s'informent
 réciproquement et que le seul à priori qui soit, c'est celui de la diversité
 des sens. Dans cette perspective, on fait coexister la multiplicité de
 formes d'autorité : l'art, la réflexion, la sensibilité, le rapport social
 à d'autres sujets... L'autorité est donc ce qui donne une certaine direction
 à l'intuition phénoménale, et elle est donc toujours contradictoire et en
 concurrence avec d'autres autorités. Si dans le rapport esthétique, celui
 que décrit Merleau-Ponty : propos d'une salle de concert, c'est le sens de
 l'œuvre qui « fait autorité », dans la relation intersubjective à
 autrui, c'est plutôt la vision de son comportement et la réflexion sur
 le comportement que je souhaite moi adopter. Comme il le met en évidence dans
 « Autrui et le monde humain », l'autorité peut perdre la forme onirique
 et intersubjective du simple rapport à autrui, à ses comportements ou à ses objets.
 L'impossibilité du solipsisme constitue une forme d'autorité en ce que je
 ne puis, même en me réfugiant dans mon imagination, « faire la société des yeux ».
 Le caractère intersubjectif, qu'il soit direct (autrui) ou indirect (objet) est l'autorité
 première de l'expérience telle que je la vis.

Toutefois, ce point de départ, et l'impossibilité de s'en extraire
 recèle le risque de basculer de l'autorité ~~admirée~~ activement consentie à
 l'« autoritarisme » qui perd ici la forme de la domination dans l'interaction.
 Lorsque certains acteurs sociaux deviennent des auteurs qui s'approprient les
 schèmes de perceptions de d'autres sujets, il y a le risque de basculer
 dans une passivité du sujet, où l'objet de domination symbolique et sociale.

Au début de La Reproduction⁽¹⁹⁷⁰⁾, Bourdieu et Passeron définissent de cette manière la « violence symbolique ». La structure objective (issue de l'illusio rendant possible le champ d'anne) fait que le sujet dominé ne peut penser la relation avec le dominant indépendamment des schèmes de perceptions que le dominant lui propose. Si l'exemple de l'école tel qu'analysé dans La Reproduction a toujours une actualité, le rapport de domination gené analysé dans La Domination masculine apparaît encore plus actuel et global. Bourdieu voit d'ait la domination (économique, sociale, symbolique) des hommes sur les femmes le résultat d'une autoute qui peut sa source et s'applique dans l'interaction. Les femmes apparaissent démunies et incapable de penser la relation face à ceux posses de schèmes de perception, construit historiquement, qui les maintient dans la domination. Si l'autoute suppose encore ici une adhésion des femmes au système de valeur dans elles sont victimes, on voit bien toute la possibilité que comporte cette adhésion. Elle-ci provient en effet d'abord de l'absence de schèmes concurrents pour penser l'interaction. Dans l'Arrangement des sexes, l'interactionniste Goffman montre bien que les hommes et les femmes, afin d'éviter de « perdre la face » dans l'interaction, cherchent spontanément à se conformer aux modèles et normes, notamment véhiculé par la publicité. Reprenant ironiquement la formule de Marc, Goffman écrit que « le genre est l'opium du peuple », pour mettre en avant le voile qui masque qui construit l'interaction et en masque la domination sous-jacente. Si la perception du réel dans l'interaction est informé par diverses sources d'autoute (média, pub, discours des poètes, science, art...), on voit bien qu'elle peut être source de sa propre domination et lesula de l'autoute à l'autoute.

✂

✂

✂

Ainsi, il s'agit que la source de l'autorité soit avant tout l'expérience et sa dimension intersubjective de l'interaction. Elle en constitue tout au plus la manifestation dernière. Toutefois, si l'expérience du réel est bien le lieu de l'autorité en acte, ne faut-il pas également voir comment cette interaction, dans sa dimension structurelle, est constituée historiquement. L'autorité n'émerge pas ex nihilo dans l'interaction, mais plutôt dans des rapports de domination historiques qui se jouent à l'échelle de la société dans sa totalité et dont l'interaction n'est que la manifestation.

§

§

§

L'autorité est éminemment est avant tout un rapport de force historiquement déterminé. Si elle prend place dans l'interaction entre deux individus, sa source réelle est un certain rapport entre groupes sociaux aux intérêts divergents.

L'autorité repose en effet sur une certaine organisation économique et historique que les individus viennent personifier dans l'interaction, notamment économique. Comme l'écrit Marc dans L'Idéologie allemande, il s'agit bien de partir de la terre pour monter au ciel et non l'inverse. De ce point de vue là, l'autorité qui s'exerce entre groupes sociaux et dont le travail est le moyen terme, ne doit pas d'abord être pensée dans sa dimension symbolique, comme le fait Bourdieu par exemple lorsqu'il considère que l'État est un méta-champ qui impose tous les autres, et donc le rapport d'autorité qui y existe. L'autorité est bien d'abord le fruit d'un certain développement économique, dont la forme

Copie anonyme - n°anonymat : 578200

Emplacement QR Code	Filière : <u>BL</u>	Session : <u>2023</u>
	Épreuve de : <u>Philosophie</u>	
Consignes <ul style="list-style-type: none">• Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer• Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir• Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)• Numéroté chaque page (cadre en bas à droite)• Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre		
<p>politique (Etat) n'est que la réflexion. Pour Marx, c'est bien l'infrastructure économique qui fonde la superstructure idéologique (Etat), bien que la relation ne soit pas absolument mécanique (réflexion plutôt que simple « reflet »). Reprenant les analyses de Weber, c'est ce que Lukacs dit de l'Etat et du droit dans le chapitre sur la réification et <u>l'histoire et conscience de classe</u>. Le droit moderne est ajusté au système et vient garantir de manière idéelle (formellement) les rapports de domination interne au capitalisme, réels de manière concrète par les travailleurs, notamment à travers la formalisation abstraite de l'activité. Le droit, consacrant la logique capitaliste de la <u>ratio</u> calculatrice, est donc largement prévisible pour les dominants, à la différence du droit traditionnel laissant une place plus importante à la décision personnelle du juge, dont l'arbitraire était individuel et statutaire. Pour le dire grossièrement, dans le droit moderne tel que analysé par Lukacs, seule la rationalité capitaliste fait loi. L'Etat n'est alors qu'un moyen pour la domination structurelle de se légitimer aux yeux des dominants. C'est ce que disait Marx quand il affirmait : « Les idées dominantes d'une époque ne sont toujours que les idées de la classe dominante ». (<u>Ideologie allemande</u>)</p> <p>Ainsi le XVIII^{ème} siècle exalte, au théâtre notamment, valorisant le courage et le combat, tandis que l'idéologie bourgeoise, dans Marx voit dans les « droits de l'homme » le fait d'homme (<u>La question juive</u>), valorise la liberté individuelle et</p>		
13 /		

une égalité théorique qui ne cesse d'être catégorisée dans la sphère économique.

Si ~~la domination~~ l'autorité a sa source première dans l'activité économique, c'est bien pour cela qu'il faut commencer l'analyse. C'est ce qu'échappait Marx dans le premier des Mss de 1844, avec son analyse du travail salarié, lequel mène inéluctablement à l'aliénation. La loi de baisse tendancielle du taux de profit (Capital) fait que plus le travailleur produit, plus le capital sous sa forme-marchandise, c'est-à-dire le travail humain lui-même, se dressent face au travailleur, telle une puissance étrangère qui a autorité sur lui. Cela perd la forme très concrète de la lutte pour la journée de travail (Capital, I), dans laquelle le capitaliste cherche à étendre son autorité sur le travailleur le plus de temps journalier possible, en tant que le travail est la source de la force de travail. Cette aliénation a une forme symbolique et idéelle dans le fétichisme de la marchandise (Capital, I, 1), qui, sans en être l'origine, corrobore et maintient la relation d'autorité qui ne peut dès lors être conçue que comme domination économique. Pendant la carrière du rapport éminent social et historique du travail, les ouvriers perçoivent, du fait de la division accrue du travail, que le social n'existe que dans l'échange marchand, tendant à naturaliser les relations de domination sous-jacentes que comporte celui-ci.

Puisque la domination autoritaire est dynamique et historique, sa forme se modifie avec l'évolution du système de production, du capitalisme en l'occurrence. C'est bien ce que cherche à penser Debord dans La société du spectacle, adaptant l'analyse de la réification (Luhmann et Marx ont lui) à l'évolution de l'économie et l'avènement de la société de consommation.

Elleci, en libéral le homme de leur besoin physiques, a étendu le champ de la domination cause laissez (max-travail), de telle sorte que le spectacle des images devient le seul lieu où les hommes se trouvent comme membres d'une société. Le spectacle est ce qui homogénéise faussement la séparation entre les classes et met masquer le rapport de domination inhérents à la société capitaliste selon Debord. La consommation, toujours individuelle, de spectacle (radio dans la voiture, télévision, musique dans un baladeur) tend à matérialiser l'individualisme à la source de l'autorité de l'économie capitaliste.

Si le rapport d'autorité entre deux termes, deux groupes sociaux en l'occurrence, est toujours le fruit d'un rapport de domination économique et donc politique, c'est donc bien dans l'économie, la réalité économique et politique que peut être subvertie l'autorité dominante au profit d'une autorité qui ne serait plus celle d'une classe contre une autre, mais de la population globale qui se donneait sa propre loi. C'est donc bien par une passion de l'homme que peut être trouvée l'autorité absolue et non relative. C'est le thème qui accorde Marc à Epicure dans sa thèse sur la différence entre l'atomisme d'Epicure et de Démocrite. Selon Marc, Epicure serait un « éclairé » du matérialisme car il aurait subordonné l'autorité de la science empirique à la passion de l'homme. Il refuse ainsi la thèse de l'immortalité des météores car celle-ci rendrait menacer la recherche d'ataraxie de l'homme. Si elle est une autorité de premier plan, la science n'en est pas mais une certaine forme d'idéologie, comme le note Gramsci dans ses Leçons de prison. Il montre en effet que son autorité a été commandé durant tout le Moyen-Âge chrétien, au profit de la religion, avant la révolution scientifique du XVI-XVII^{es} siècle. C'est donc bien toujours l'humain, organisé en groupe sociaux, qui impose son autorité, sous la forme de « l'hégémonie » qui est toujours historique et relative à un développement donné des

moyens de production. Au Epicure n'avait pas achevé le mouvement dialectique et en serait resté à la « négation de la négation », sans voir que la synthèse est toujours le fruit d'une mobilisation d'un groupe humain, organisée économiquement et socialement sans force de « bloc historique ». Fonder une autorité absolue de l'homme sur lui-même rendrait donc ce que j'appelle comme philosophie de la paix, c'est à dire un sens commun devant coexister et concilier de la solidarité d'intérêt qui lie les hommes. L'autorité est donc toujours fruit de l'humain social et historique, tel qu'il agit économiquement et politiquement.

✂

✂

✂

Ordon, si il s'agit de dépasser l'horizon négatif de l'autorité morale (Kant) en réinscrivant cette autorité dans une expérience réelle, une analyse de ce qui « fait autorité » se doit d'analyser ses causes profondes et structurelles, c'est à dire telles qu'elles s'incarnent dans un système économique et historique donné. L'autorité est donc d'abord d'ordre économique, avant de prendre des formes symboliques et idéelles dans l'interaction entre les êtres humains. La dimension humaine et sociale de l'économie permet alors de penser une autorité qui soit auto-motivée, les individus se donnant à eux-mêmes les moyens de production économique et politique qu'ils ont décidés.